

## REGLEMENT ET CONDITIONS GENERALES

- La garderie l'Arbre à musique fait partie du Réseau Enfants Chablais. A ce règlement se rajoute le règlement du Réseau.
- Nous accueillons les enfants de 4 mois à 4 ans, à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas.
- Les arrivées se font, le matin entre 7h et 9h et l'après-midi entre 13h30 et 14h. Merci de respecter ces horaires.
- A l'inscription, les parents deviennent automatiquement membres de l'Association durant la durée de fréquentation de leur enfant dans la structure. Ceci permet aux familles de participer aux assemblées générales et d'avoir un rôle actif au sein de l'association.
- Les parents sont tenus d'avoir une RC pour les éventuels dégâts causés par leur enfant.
  - Veuillez nous aviser de tous renseignements utiles concernant le développement de l'enfant, son comportement, sa santé ou d'éventuelles allergies.
  - Par les activités des ateliers, il est conseillé d'habiller l'enfant de manière pratique et avec des vêtements pas "dommages". En cas de pluie, ou de neige, veuillez habiller l'enfant en conséquence.
- Votre enfant aura besoin d'une paire de pantoufles et d'un tablier à longues manches (ou chemise).
  - Les parents doivent être joignables par téléphone. En cas de problème (maladie ou accident), nous contactons les parents. Si cela n'est pas possible, nous contactons le médecin traitant ou prenons les mesures qui s'imposent.
  - Utilisation de matériel vidéo et photos à but interne (page fermée du site) ou d'information pour les parents : sauf demande expresse exprimée.  
Aucune photo ou film d'enfant ne sera pris en vue d'une publication externe à la crèche, sans l'accord préalable des parents.
- Si vous souhaitez retirer votre enfant de L'Arbre à musique, le délai de résiliation du règlement Réseau s'applique.